



Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Essu et de l'Environnement Département de l'Energie et des Mines

Partenariat Énergétique Maroco-Allemand PAREMA



Contexte et accès au marché

Informations à l'attention des petites et moyennes entreprises





Partenariat Énergétique Maroco-Allemand PAREMA

Les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique au Maroc

Contexte et accès au marché

Informations à l'attention des petites et moyennes entreprises

Introduction

Un partenariat énergétique bilatéral existe depuis 2012 entre le Royaume du Maroc et la République fédérale d'Allemagne. Plateforme du dialogue politique institutionnalisé entre les deux pays, il met en avant et renforce les points communs entre les deux pays, regroupe les activités et les acteurs et associe le secteur privé aux activités. Le partenariat énergétique a notamment vocation à fournir aux investisseurs des informations sur le marché marocain afin qu'ils puissent identifier à temps les chances et les potentiels. C'est dans ce contexte que le Secrétariat du Partenariat Énergétique Maroco-Allemand, intégré dans la Direction des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique (DEREE) du Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement (MEMEE), a élaboré la présente brochure.

Objectifs et groupe cible

Depuis 2009 au moins, le marché marocain de l'énergie fait preuve d'un dynamisme croissant et s'ouvre de plus en plus aux investissements privés, surtout dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. Cette brochure donne aux entreprises intéressées un premier aperçu des possibilités d'entrée sur le marché marocain de l'énergie et une première série de repères utiles pour leur propre recherche approfondie sur le marché.

Elle s'adresse en particulier aux petites et moyennes entreprises opérant dans les domaines des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique et qui, si elles souhaitent entrer sur le marché marocain, n'ont jusqu'à présent pas ou très peu mené de recherches ou de réflexions concrètes. Ce document n'a pas l'ambition de traiter de manière exhaustive toutes les facettes de l'entrée sur le marché. Si elle ne peut remplacer une recherche minutieuse menée par les entreprises elles-mêmes, cette brochure n'en donne pas moins une vue d'ensemble et indique des interlocuteurs compétents pouvant fournir des informations complémentaires et un accompagnement approprié pour la réalisation de projets dans les énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique au Maroc.

Origine des informations

La brochure s'appuie sur les informations officielles d'institutions marocaines, sur les résultats d'analyses et d'études publiées par des organisations internationales, sur des articles de la presse généraliste et spécialisée régionale et internationale, sur les connaissances et l'expérience d'experts régionaux et sur des entretiens semi-directifs menés en novembre 2015 au Maroc avec des acteurs marocains et allemands du secteur privé et public. Vous trouverez une liste de références à la fin de la brochure.

Clause de non-responsabilité

La présente brochure a fait l'objet d'une recherche minutieuse. L'exactitude et le caractère actuel des informations et des chiffres fournis ont en règle générale été vérifiés par recoupement de plusieurs sources et par des experts techniques et régionaux. Nous n'assumons toutefois aucune responsabilité pour le contenu de la présente brochure.

Octobre 2016

Sommaire

Le Maroc dans le contexte régional (UE, MENA, Afrique)	6
Le développement du secteur marocain de l'énergie et la politique énergétique nationale	12
Aperçu des actions et projets en cours	20
Acteurs importants pour l'entrée sur le marché et informations complémentaires	28
Aperçu des aspects généraux d'ordre juridique et formel	34
Possibilités d'aides et de financement	36
Perspectives et défis pour les entreprises internationales souhaitant entrer sur le marché marocain	39
Bibliographie et références	47

Le Maroc dans le contexte régional (UE, MENA, Afrique)

Les liens étroits le Maroc et l'Europe

Économie

De par sa situation géographique, le Maroc entretient depuis des siècles des liens économiques et culturels très étroits avec l'Europe. Cette relation connaît un essor particulier au plan économique, au moins depuis le début de l'industrialisation continue du pays engagée dans les années 1970. Le Maroc est désormais une composante à part entière des chaînes de valeur des entreprises européennes (souvent dans le cadre de l'externalisation ou de la soustraitance).

Le secteur agricole est un des piliers traditionnels de l'économie marocaine, mais l'industrie (la chimie et la pharmacie, l'automobile, l'alimentaire, l'électronique, l'aéronautique, le textile et le cuir) et les services se sont beaucoup développés, surtout dans les années 1990 et 2000 (part de l'industrie dans le PIB : 14 % en 2014). Le Maroc mène une stratégie de transformation, de modernisation et de diversification : il cherche à se diversifier des industries simples, comme le textile et le cuir, et à développer des industries plus avancées, comme la pharmacie et l'aéronautique et l'automobile. Cette stratégie lui permettra à moyen terme de rester un partenaire commercial important de l'Union européenne (UE). En outre, un accord de libre-échange conclu entre l'UE et le Maroc est entré en vigueur en 2012, et des négociations sont déjà en cours sur son extension. Le Maroc profite également du statut de partenariat avancé avec l'UE (RSA) établissant une politique de voisinage en permettant l'accès du royaume au Marché intérieur européen.

Énergie

L'énergie est un autre secteur où le Maroc est un partenaire de plus en plus important pour l'Europe. Après avoir été presque entièrement tributaire des importations d'énergies fossiles, le Maroc est en passe de devenir un grand producteur d'énergie. Il n'a certes pas de gisements notables d'énergies fossiles jusqu'à présent, mais les conditions géographiques lui confèrent un potentiel énorme dans le domaine de l'éolien et du solaire. Au plus tard avec le lancement de l'initiative industrielle Desertec, les entreprises européennes et allemandes ont, elles aussi, pris conscience de ce potentiel. Actuellement, le Maroc se positionne en tant que partenaire stratégique de l'UE en matière

de production d'énergie électrique et - à terme - d'exportation d'énergie vers l'Europe. Les Européens eux aussi considèrent de plus en plus le Maroc comme un partenaire important, comme le montre par exemple le partenariat énergétique bilatéral avec l'Allemagne. En outre, un lien physique existe déjà entre l'Europe et le Maroc : le Maroc importe de l'électricité (env. 5 500 GWh en 2014) depuis l'Espagne par deux câbles sous-marins d'une capacité d'échange de 1 400 MW posés en 1997 et 2006 dans le détroit de Gibraltar entre le Maroc et l'Espagne continentale. Ce sont jusqu'à présent les seuls câbles de transport reliant l'Afrique du Nord et l'Europe. Afin d'approfondir ses interconnexions avec ses voisins, des interconnections avec le Portugal et la Mauritanie et une deuxième interconnexion avec l'Espagne sont à l'étude.

Politique

Outre les activités économiques, l'Europe et le Maroc ont aussi en commun des défis sociétaux : le Maroc se trouve sur l'une des principales **routes migratoires** qu'empruntent des réfugiés venus de toute l'Afrique et du Proche-Orient pour se rendre en Europe, le plus souvent vers les deux enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla au Maroc continental. Pourtant, le Maroc n'est plus seulement un pays de transit pour les migrants, il est de plus en plus aussi un **pays d'immigration**. Par ailleurs, le Maroc contribue à réduire le nombre de tentatives d'immigration

illégale en renforçant le contrôle de son littoral et est ainsi devenu un allié important dans la lutte contre l'immigration clandestine vers l'Europe. L'engagement commun contre les réseaux terroristes en Europe et en Afrique du Nord et de l'Ouest devrait, à moyen terme, instaurer des liens forts entre le Maroc et les pays de l'UE.

Les pays les plus importants pour les FDI 2001-2011, cumulé (en %) (Source : AMDI)

60
50
48,2
40
30
20
15,3
10
6,9
3,6
3,5
0
France Espagne Emirats Suisse Grande-Bretagne arabes unis



Le Maroc dans la région MENA

Économie

Par rapport à d'autres pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient (région MENA), le Maroc occupe une très bonne place dans l'indice « Doing Business » de la Banque mondiale (classement de 189 pays en fonction de la facilité à y faire des affaires), à égalité avec la Tunisie, son concurrent économique direct dans la région (Maroc: 75 en 2016, Tunisie: 74 en 2016). C'est une performance d'autant plus remarquable si l'on considère le classement du voisin algérien, riche en matières premières, ou celui de l'Égypte, puissance régionale. Globalement, le Maroc fait preuve depuis de nombreuses années d'un développement économique très solide, fruit d'orientations stratégiques prises à temps et de manière prévoyante.

Le Maroc est le premier exportateur de phosphates sur la scène internationale, et est également actif dans le secteur minier en Afrique. Il s'est taillé une place excellente dans la région MENA et en Afrique, en particulier dans l'industrie et les services.

La société

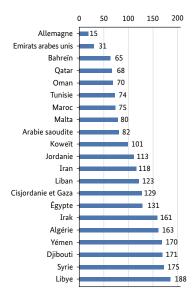
L'indice de développement humain des Nations unies montre qu'il reste au Maroc des disparités marquées, en particulier entre les centres urbains et les zones rurales, qui ont un impact économique, social et sanitaire sur la population et se traduisent entre autres par un exode rural important. Le pays reste confronté à un taux d'analphabétisme élevé.

L'État marocain fait des efforts considérables pour améliorer les conditions de vie et les perspectives de la population (notamment initiative de développement humain, programme de généralisation d'électricité, programme d'accès à la santé et à l'école, etc.). Les résultats obtenus sont remarquables: depuis 2004, le taux d'analphabétisme a baissé de 11 %, alors que dans le même temps, la population augmentait. Le taux d'électrification rurale était de 99 % en 2015, ce qui constitue une prouesse énorme et témoigne d'une volonté politique de développer le pays, car ce taux n'était que de 18 % en 1995 (source: ONEE).

Le pays se trouve dans une **position** favorable pour aborder les années à venir et il devrait encore progresser dans les différents classements.

Doing Business pays MENA et Allemagne (international)

(Source: Banque Mondiale)





Le rôle et les ambitions du Maroc en Afrique

L'Économie et la politique

Si l'on considère le Maroc en faisant abstraction de l'Afrique de l'Ouest et de l'Est, on ne voit qu'une seule facette de son attrait économique. Lors de la COP 21 de Paris, Sa Majesté le Roi Mohammed VI a qualifié l'Afrique de « continent de l'avenir ». Le Maroc poursuit l'objectif d'une coopération Sud-Sud à longterme par l'établissement de rapports économiques équitables avec d'autres pays africains, surtout en Afrique de l'Ouest et en Afrique Subsaharienne. Pour atteindre ce but visionnaire, différents projets vont être lancés dans les années à venir afin de renforcer le rôle de locomotive économique que joue le Maroc sur le continent africain.

Le Maroc intensifie très nettement depuis 2013 ses relations politiques et surtout économiques avec de nombreux pays africains, dont le Sénégal, le Mali, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Guinée-Conakry et la Mauritanie. Au fil des décennies, plusieurs secteurs d'activité marocains, comme les banques et les services, par exemple, se sont dotés de solides capacités nationales et de nombreuses entreprises marocaines se sont déjà positionnées sur les marchés africains.

banques marocaines comme Attijariwafa bank ou la BMCE opèrent ainsi déjà dans plusieurs pays du continent. C'est aussi le cas de Maroc Telecom, qui comptait déjà 51 millions de clients en Afrique subsaharienne en 2015. L'Office Chérifien des Phosphates (OCP), producteur public de phosphates et d'engrais, s'est lui aussi durablement implanté sur plusieurs marchés d'Afrique. De même, l'ONEE est engagée dans différents pays africains. Enfin, toute une série d'entreprises marocaines issues des secteurs d'activité les plus divers opèrent en Afrique du Nord et en Afrique subsaharienne. En outre, la compagnie aérienne publique Royal Air Maroc propose depuis longtemps de nombreux vols directs à prix intéressant à destination des grands centres économiques africains : elle est une des premières compagnies aériennes africaines, avec 32 destinations dans 26 pays du continent. C'est un détail qu'il ne faut pas sous-estimer.

Les foires et salons nationaux du Maroc ont depuis longtemps un rayonnement régional et visent de plus en plus les marchés africains. Entre 2003 et 2013, les exportations du royaume à destination de pays africains ont été multipliées par cinq, passant d'environ 200 millions d'euros à environ un milliard d'euros.

Les experts locaux estiment que les institutions et entreprises marocaines sont capables de s'implanter durablement sur différents marchés d'Afrique de l'Ouest et de l'Est au cours des prochaines années. Elles devraient mettre dans un premier temps l'accent sur les pays francophones d'Afrique de l'Ouest.

Énergie

En ce qui concerne la production et le transport d'électricité, le Maroc envisage d'exporter de l'électricité non seulement vers l'Europe, mais aussi vers des pays d'Afrique de l'Ouest.

Le pays entend devenir « la plaque tournante de l'électricité en Afrique du Nord et de l'Ouest » (Office National de l'Électricité et de l'Eau Potable, ONEE). Une ligne de 400 kV relie le Maroc et l'Algérie depuis 1988. Après l'installation

d'une deuxième ligne, la dernière ligne, la troisième, à avoir été mise en service, en 2009, a porté la capacité d'échange à 1 700 MW. Une étude de faisabilité pour une interconnexion avec la Maurétanie et d'autres pays de l'Afrique de l'Ouest est en cours. Par ailleurs, l'ONEE, l'Office national marocain de production et de distribution d'électricité, a déjà réussi à décrocher ses premières parts de marché dans le domaine de l'électrification rurale, au Sénégal. Le Maroc réactive ses relations commerciales séculaires avec l'Afrique. Cela représente aussi des perspectives pour les entreprises qui souhaitent s'impliquer au Maroc, tout en envisageant également la mise en valeur d'autres marchés d'Afrique. Elles pourront s'appuyer sur le Maroc, en tant que base, ainsi que sur les structures marocaines en place dans différents pays d'Afrique.



Développement du secteur marocain de l'énergie et politique énergétique nationale

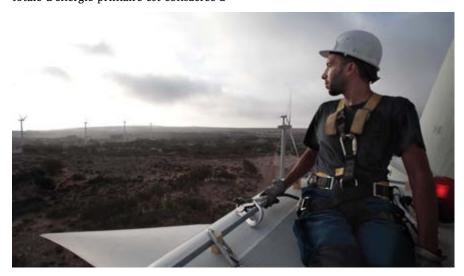
Les chiffres clés du secteur marocain de l'énergie

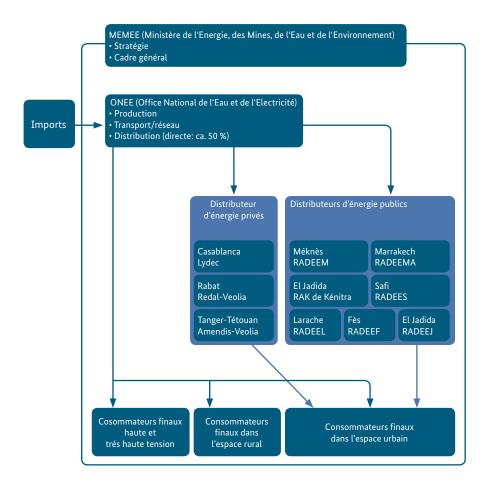
Le Maroc n'a que très peu de gisements d'énergies fossiles et **dépend donc encore** beaucoup des importations énergétiques (2014 : importation de 89,4 % de l'énergie utilisée).

La consommation totale d'énergie primaire augmente d'environ 5 % par an depuis 2004, tandis que l'augmentation par habitant est plus modérée, de 3,6 % par an. Environ un tiers de la consommation totale d'énergie primaire est consacrée à

la production d'électricité, laquelle s'est élevée à 33 500 GWh en 2014. Le Maroc en a produit 28 000 GWh et importe le reste d'Espagne. Le Maroc compte 33,5 millions d'habitants.

En 2015, les **capacités de production électrique du Maroc étaient de 8 154 MW**, réparties entre le charbon (31 %), le fuel et diesel (10 %), l'hydroélectricité (22 %), le gaz (25,8 %) et l'éolien (9,4 %).





Les capacités seront augmentées de 6 500 MW d'ici à 2020. Sur cette nouvelle capacité totale de **14 500 MW**, le solaire et l'éolien représenteront chacun environ 2 000 MW.

Les subventions accordées par l'État au secteur de l'énergie sont un poste considérable du budget public, actuellement déficitaire (2013 : - 6,0 %), et constituent, en

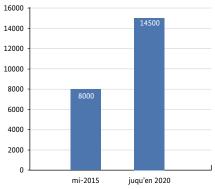
raison des fluctuations des prix des sources d'énergie sur le marché mondial, un risque financier élevé pour l'État. Leur réduction progressive aboutira à leur suppression totale d'ici 2017.

Le système de tarification de l'électricité est modulé, notamment en fonction de la consommation, des horaires de consommation et du type de compteur. En 2015, le prix final du kWh à la consommation a varié entre env. 5 et 17 centimes d'euro (T.V.A. 14 % comprise), la majeure partie des tarifs étant compris entre env. 6 et 12 centimes d'euro (T.V.A. 14 % comprise).

L'objectif stratégique déclaré est d'assurer la sécurité d'approvisionnement en réduisant continuellement la dépendance vis-à-vis des importations d'énergie. Conscient du potentiel dont il dispose en matière d'énergies renouvelables, le Maroc a même l'ambition, à long terme, de devenir exportateur d'énergie à destination des marchés européens et africains. Il réunit les conditions naturelles (potentiels éolien et solaire, situation géographique) nécessaires.

Capacités installées pour la production d'énergie en MW

(Source : ONEE, MEME)



La stratégie énergétique nationale

La stratégie énergétique nationale marocaine s'inscrit dans la politique de réformes économiques et sociales engagée par le Roi Mohammed VI. Elle pose des orientations et des conditions générales importantes pour le développement des énergies renouvelables et témoigne surtout d'une chose : le Maroc veut la transition énergétique. Il a atteint dès 2014 un taux d'énergies renouvelables égal à 32 % (essentiellement l'énergie hydroélectrique) des capacités de production électrique installées. D'ici 2020, les énergies renouvelables devront représenter 42 % des capacités de production d'électricité, soit un total de 6 000 MW. Lors de la COP 21 de Paris, le roi Mohammed VI a fait annoncer l'étape suivante : d'ici 2030, le parc de production d'électricité d'origine renouvelable passera à 52 % de la capacité électrique totale installée. Les sources d'énergie fossiles continueront à jouer un rôle important à brève échéance, mais il est incontestable que l'avenir du mix électrique national passe par l'éolien et le solaire. Le Maroc assume ainsi un rôle de précurseur, non seulement au niveau régional, mais aussi au plan mondial.

Les principaux objectifs de la stratégie énergétique sont :

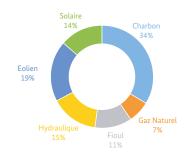
- la sécurité d'approvisionnement;
- l'accès à l'énergie à des prix raisonnables;
- la maitrise de l'énergie;
- la protection de l'environnement.

Ces objectifs seront atteints principalement à l'aide des orientations suivantes :

- un mix de capacités de production d'électricité optimisé et diversifié;
- la montée en puissance des énergies renouvelable - en particulier de l'éolien, du solaire et de l'hydroélectrique;
- une sensibilisation accrue à l'enjeu de l'efficacité énergétique;
- la promotion de l'exploitation des gisements nationaux de pétrole et de gaz naturel;
- une meilleure intégration régionale des réseaux de transport d'électricité.

Le ministre de l'Énergie marocain, Abdelkader Amara, a indiqué lors d'une réunion de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) en novembre 2015 à Paris que le Maroc investirait d'ici 2025 un total de 37 milliards de dollars US dans le secteur énergétique national. D'autres investissements massifs sont attendus. Le Maroc mène une politique énergétique nationale clairement formulée.

Capacité électrique planifiée pour 2020 (Source : ONEE)



Les premières étapes importantes ont été réalisées et le pays a fait des progrès importants, comme l'atteste une étude de l'AIE sur le Maroc, In *Depth Review of Energy Policy*, de fin 2014 qui a conformé les choix énergétiques du Maroc.

Le Maroc prend très au sérieux la montée en puissance des énergies renouvelables, comme en témoigne le choix de Marrakech pour accueillir la prochaine conférence internationale sur le climat.

L'évolution dynamique des dernières années est convaincante : les choses ont énormément bougé depuis les années 2008/2009, qui peuvent être considérées comme le « coup d'envoi » de la « transition énergétique marocaine ».

Voici quelques étapes importantes de cette transition classées par ordre chronologique:

- Présentation de la stratégie énergétique nationale (2009)
- Promulgation de lois-cadres déterminantes prévoyant des dispositions relatives au début de la libéralisation du marché de l'électricité, aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique: lois 13-09, loi 47-09, loi 16-08 (2009)
- Présentation du plan solaire marocain (2009)
- Présentation du plan éolien marocain (2010)
- Création de l'Agence nationale pour le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique – ADEREE (2010)
- Création de l'Agence marocaine de l'énergie solaire (Moroccan Agency for Solar Energy – MASEN) (2010)
- Création de la Société d'investissements énergétiques SIE (2010)
- Création de l'Institut de recherche en énergie solaire et énergies nouvelles – IRESEN (2011)
- Mise en service du premier parc éolien (150 MW) à Taza dans le cadre du plan éolien marocain (2015)
- Mise en service de la première centrale solaire thermodynamique (CSP) NOORo 1 (160 MW) à Ouarzazate dans le cadre du plan solaire marocain (2015)

- Mise en chantier de trois instituts de formation aux métiers des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (Institut de Formation aux Métiers des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique, IFMEREE) à Oujda, Tanger et Ouarzazate -> les premiers de ce genre en Afrique du Nord (2015)
- Publication de la loi 58-15 ouvrant l'accès aux réseaux basse et moyenne tensions, modifiant et complétant la loi 13-09, et du décret n° 2-15-772 relatif à l'accès au réseau électrique national de moyenne tension (2015)
- Adoption de la loi 48-15 sur la régularisation du secteur énergétique et mise en œuvre de l'Autorité nationale de régulation du secteur de l'électricité - ANRE (2016)
- Restructuration au niveau des compétences et dénomination des institutions publiques MASEN, ONEE et ADEREE/AMEE par les lois 37-16, 38-16, 39-16 (2016)

En été 2016, les autorités énergétiques marocaines ont été restructurées : La MASEN, responsable de la mise en œuvre du Plan solaire Marocain, voit ses prérogatives étendues à l'ensemble des ENR devient « Moroccan Agency for Sustainable Energy » (Agence Marocaine pour l'Energie Durable). Par ailleurs, l'ADEREE se focalise désormais sur l'efficacité énergétique et a été renomme AMEE (Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique).

Principales nouveautés législatives dans le secteur marocain de l'énergie :

La loi 16-08 sur l'autoproduction autorise pour la première fois toute personne physique ou morale à produire de l'électricité pour ses propres besoins. Cette autoproduction est soumise à autorisation et assortie notamment des conditions suivantes:

- La capacité ne doit pas dépasser 50 MW.
- La production est destinée à l'usage exclusif du producteur.
- L'excédent de production éventuel doit être vendu directement à l'ONEE.

Jusqu'à présent, cette possibilité est surtout utilisée par les grands cimentiers Lafarge (30 MW) et Ciments du Maroc (5 MW) et par le producteur national de phosphates OCP.

La loi 13-09 autorise toute personne physique ou morale à produire de l'énergie à partir de sources renouvelables. Il peut s'agir d'une autoproduction ou d'une production destinée à être injectée sur le réseau haute ou moyenne tension et vendue à des acheteurs disposant d'un raccordement adéquat. Le réseau basse tension est désormais inclus dans l'extension visée par la loi 58-15, mais le décret d'application est encore en cours d'élaboration, ce qui empêche pour l'instant l'injection décentralisée à grande échelle par des particuliers ou de petites entreprises. À moyen terme, cet

obstacle sera lui aussi levé, ce qui devrait notamment donner un élan considérable à la production d'électricité par de petites centrales photovoltaïques. Les centrales éoliennes de puissance supérieure ou égale à 2 MW doivent être réalisées sur les sites identifiés à cet effet. Les installations de puissance égale ou supérieure à 2 MW (production d'électricité) ou 8 MW (énergie thermique) sont de plus soumises à un régime d'autorisation. La loi autorise l'exportation d'une partie de l'électricité produite. En tout état de cause, le raccordement et le transport sont assurés par l'ONEE, qui doit également être associé à la vente. Sur la base de cette loi, des entreprises ont mis en place des capacités correspondantes, comme :

- Nareva (200 MW)
- UPC Renewables (120 MW)
- Innovent Maroc (18 MW)
- Energies J2 Terre (17 MW)
- Platinum Power (36 MW)
- SGTM (22 MW)

La loi 47-09 traite de l'efficacité énergétique dans les secteurs du bâtiment (bâtiments résidentiels et tertiaires), des transports et de l'industrie. Cette loi introduit la performance énergétique du bâtiment et des équipements et appareils, l'audit énergétique obligatoire à partir d'un seuil de consommation dans l'industrie et le tertiaire, l'étude d'impact énergétique au préalable de tout projet de programme d'aménagement urbain ou de construction à partir d'un seuil de consommation prévisionnelle et le contrôle technique

de l'efficacité énergétique. Le texte encourage par ailleurs des actions de formation et de sensibilisation à l'efficacité énergétique. En outre, le décret d'application n°2-13-874, qui prescrit pour la première fois des **spécifications techniques minimales** en termes de performances thermiques (toitures, murs extérieurs, fenêtres, sols, etc.) pour une série de constructions neuves, est entré en vigueur en novembre 2015.

Ces textes, ainsi qu'un certain nombre d'autres dispositions, sont des premières étapes très importantes. Tous les experts interrogés s'accordent toutefois à reconnaître qu'une libéralisation plus poussée, en particulier l'ouverture de l'accès au réseau basse tension, est nécessaire pour que le marché marocain devienne intéressant, surtout pour les petites et moyennes entreprises (et en particulier celles du segment photovoltaïque (PV)) qui ne profitent encore que très peu des grands projets.

La publication de la loi 48-15 en juillet 2016 représente une étape importante pour la libéralisation du secteur énergétique. La loi crée une autorité nationale de régulation responsable des tarifs d'accès et d'utilisation du réseau de moyenne et haute tension pour les nouveaux producteurs. La mise en œuvre de la législation est en cours, et devrait permettre à l'autorité

de gérer d'éventuels conflits entre les opérateurs et les utilisateurs du réseau. Par ailleurs, le réseau de haute tension de l'ONEE sera administré de manière indépendante de la production énergétique afin d'éviter la discrimination de nouveaux producteurs. L'ouverture du réseau basse tension aux producteurs décentralisés figure déjà dans la loi 58-15. Le décret d'application nécessaire est en cours d'élaboration, mais à la date de fin de rédaction de la présente brochure, aucune date n'a été encore fixée pour l'entrée en vigueur effective de l'ouverture de l'accès au réseau basse tension.



Développement du réseau électrique

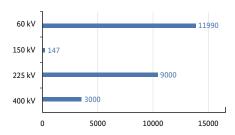
Le réseau électrique est bien implanté, surtout dans les **grandes agglomérations**. En 2015, l'**électrification en milieu rural** était de 99 % (à quelques exceptions près, cela signifie un raccordement au réseau central), ce qui fait du Maroc un exemple pour toute la région. Ce taux, qui n'était que de 18 % en 1995, témoigne de l'importance que le Maroc accorde à l'énergie en tant qu'élément du développement social. C'est également une référence excellente dont l'ONEE peut se prévaloir dans sa recherche de nouveaux marchés en dehors du Maroc.

Face à l'augmentation annuelle de la consommation d'électricité et à l'éloignement croissant entre les sites de production d'électricité (surtout en ce qui concerne les grands projets éoliens et solaires) et les acheteurs effectifs. L'ONEE

travaille déjà activement au développement et à la modernisation du réseau national de transport d'électricité. Des investissements d'environ 730 millions d'euros sont prévus dans ce cadre pour la seule période 2014-2017. Le site internet de l'ONEE fournit des informations sur les appels d'offres lancés dans ce domaine.

Le réseau national de transport d'électricité en km (2015)

(Source: ONEE)





Aperçu des actions et projets en cours

Énergie hydroélectrique

L'énergie hydroélectrique peut déjà être considérée comme une composante traditionnelle du parc marocain de centrales électriques (capacité installée en 2015 : 1 770 MW) et le potentiel est déjà bien exploité.

La mise en place des capacités de production d'hydroélectricité a commencé dès les années 1960 sous le règne du roi Hassan II. À brève échéance, on ne peut donc plus s'attendre qu'à la construction de petites centrales ou de microcentrales. Par ailleurs, au Maroc, la production d'hydroélectricité est fortement tributaire du régime de précipitations.

Le développement du parc de centrales hydroélectriques se poursuit, mais c'est dans l'éolien et le solaire qu'auront lieu les évolutions majeures.

Les projets sont développés en règle générale par l'ONEE. L'office a récemment identifié 125 sites supplémentaires susceptibles d'accueillir de petites centrales ou des microcentrales (de 100 kW à 1 500 kW), totalisant un potentiel d'environ 300 MW. Ces sites sont également intéressants pour les producteurs d'électricité privés et peuvent être réalisés par leurs soins. Jusqu'en 2030, la capacité énergétique des microcentrales hydrauliques devrait s'élever à 3 GW

Par ailleurs, le Maroc s'engage de manière active pour les technologies de pompage (STEP), dont le potentiel pourrait s'élever à près de 6GW.

Grands projets concrets à l'horizon 2020 :

Site	Puissance en MW
Abdelmoumen Station	
de transfert d'énergie par	2 x 175
pompage (STEP)	
El Menzel Centrale	125
hydroélectrique	123
M'dez Centrale	45
hydroélectrique	45



Énergie éolienne

Avec un littoral de 3 500 km, le Maroc dispose d'un énorme potentiel éolien. Le potentiel éolien technique est d'un peu moins de 5 000 TWh/an; il serait possible d'installer des capacités utiles de 25 000 MW (source : ADEREE). Fin 2015, les capacités installées ou sur le point d'être mises en service totalisaient environ 1 160 MW:

Site	Puissance en MW
Tarfaya	300
Laayoune	50
Akhfenir	200
Tanger I	140
Khalladi	120
Koudia Baida	300
Haouma	50

Le **Programme Éolien Intégré** adopté en 2010 et également connu sous le nom de « plan éolien » marocain doit doubler ces capacités et les amener à 2 000 MW d'ici 2020.

Il porte sur une capacité totale de 1 000 MW, qui doit être réalisée en deux phases sur six sites:

Site	Puissance en MW	Mise en service
Taza	150	2015
Midelt	150	d'ici 2020
Tiskard	300	d'ici 2020
Tanger II	100	d'ici 2020
Jbel Lahdid	200	d'ici 2020
Boujdour	100	d'ici 2020

2000MW supplémentaires sont prévus à l'horizon de 2030. C'est désormais la MASEN qui sera responsable des projets et procèdera aux appels d'offres. Des investissements de quelque 3,5 milliards de dollars US sont prévus à l'horizon 2020 dans le cadre du plan éolien. Les évolutions dans l'éolien sont très prometteuses, comme le montre la société Siemens, présente depuis 1929 au Maroc, et qui a déjà réalisé le projet de 300 MW de Tarfaya. L'entreprise vient d'annoncer la construction à Tanger d'une usine de pales de rotor qui produira pour les marchés d'Afrique, d'Europe et du Moyen-Orient. Le volume d'investissement est d'environ 100 millions d'euros. Autre signe notable : le consortium NAREVA/ ENEL/SIEMENS a remporté début 2016 l'appel d'offres du projet éolien de 850 MW avec des prix les plus bas du monde à 0,030 dollar US/kWh.

Énergie solaire

Le Maroc a un potentiel solaire moyen de plus de 5 kWh/m²/jour. Pourtant, l'énergie solaire ne joue encore qu'un rôle réduit dans le mix énergétique marocain, à savoir dans le cadre du programme d'électrification rurale, où le photovoltaïque est utilisé pour approvisionner les villages reculés. Les choses changent beaucoup depuis le lancement, en 2009, du plan solaire marocain baptisé **Programme Marocain de l'Énergie Solaire**.

Le programme prévoit qu'à l'horizon 2020, les capacités de production installées, tant en CSP qu'en PV, seront d'au moins 2 000 MW. Aux cinq sites prévus alors sont venus s'ajouter en 2015 ceux de Midelt et Tata, dont la réalisation a été avancée, ce qui permettra même au Maroc de dépasser la barre des 2 000 MW d'ici 2020.

Ces grands projets sont maintenant réalisés ou prévus sur les sept sites suivants:

Site / centrale	Puissance en MW	Techno¬logie	Mise en service
Ouarzazate	Total : 580		
NOORo I	160	CSP	2015
NOORo II	200	CSP	2017/18
NOORo III	150	CSP (tour solaire)	2017/18
NOORo IV	70	PV	2018
Midelt	jusqu'à 600	CSP / PV**	d'ici 2019
Tata	jusqu'à 600	CSP / PV**	d'ici 2019
Ain Béni Mathar	420	CSP / gaz*	d'ici 2020
Sebkhate Tah	500	CSP / PV**	d'ici 2020
Foum Al Ouad	500	CSP / PV**	d'ici 2020
Boujdour	100	CSP / PV**	d'ici 2020

^{**} Centrale hybride solaire-gaz de 420 MW (20 MW en CSP et 400 MW au gaz).

^{**} La répartition exacte entre CSP et PV n'a pas encore été arrêtée. En 2013, la MASEN estimait qu'elle serait d'environ 80 % de CSP et de 20 % de PV. Étant donné que les coûts de fabrication des installations photovoltaïques ont nettement baissé récemment, certains experts s'attendent à une augmentation de la part du PV.

Des investissements d'env. 9 milliards de dollars US sont prévus à l'horizon 2020 dans le cadre du plan solaire.

En outre, l'ONEE réalise pour son propre compte une série de centrales PV de taille moyenne (20 à 30 MW) réparties comme suit :

Nom / site	Puissance en MW	Techno- logie	Mise en service
NOOR Tafilalet	75 - 100	PV	2017
NOOR Atlas	200	PV	2018
Non déterminé	100	PV	2019

Au Maroc, l'énergie solaire est déjà compétitive : le coût de production moyen sur le site de Ouarzazate (CSP) est de 12 centimes d'euro/kWh (source : KfW), et le prix de l'électricité produite par la centrale PV (Noor IV) s'élè-

vera à 4,3 eurocents/kWh, figurant parmi les records les plus bas du monde. En outre, l'ouverture attendue de l'accès au réseau basse tension permettra au PV de jouer un rôle économique bien plus important et de devenir un segment de marché intéressant. En raison de l'évolution actuelle des prix à la production et des conditions naturelles excellentes dont bénéficie le Maroc, on peut même s'attendre pour le CSP à des coûts nettement inférieurs à 12 centimes d'euro/kWh.

Le secteur n'aurait donc pas vraiment besoin de systèmes d'aide spécifiques, mais le Maroc continue à les développer.

Par ailleurs, le Programme de développement du marché marocain des chauffeeau solaires (Shemsi) doit permettre d'ici 2020, par le biais de subventions à l'achat des chauffe-eau et d'une offre de crédit standardisée, l'installation de 1,7 million de m² de chauffe-eau solaires dans les ménages.



Biomasse

Au Maroc, la biomasse et le biogaz bénéficient de l'important secteur agricole du pays et du fait qu'une grande partie des déchets est constituée de composants organiques. Le Maroc planifie l'exploitation bioénergétique des déchets domestiques et la production du biogaz à partir des eaux usées. Par ailleurs, la filière biomasse va être renforcée afin de substituer le mazout dans le secteur industriel. Pourtant, ce potentiel n'a pas encore fait l'objet de stratégies nationales, même si quelques petites entreprises sont déjà actives dans ce domaine.



Efficacité énergétique

Le Maroc a démontré son engagement pour l'efficacité énergétique dès l'adoption d'un Plan National d'Actions Prioritaires 2008-2012. Suite à un débat national sur l'efficacité énergétique, la stratégie d'efficacité énergétique a été revue avec des objectifs ambitieux visant une amélioration de l'efficacité énergétique de 20 % (par rapport au CNA) en 2030 et des plans d'action développés dans les secteurs du transport, du bâtiment, de l'industrie, de l'agriculture et de **l'éclairage public**. Un contrat programme Etat- AMEE a été finalisé pour la mise en œuvre de cette stratégie qui sera adoptée en 2017.



Cette stratégie, menée avec résolution, définira des actions dans les secteurs suivants:

- Secteur industriel
- Construction et technique du bâtiment
- Infrastructure du transport
- Eclairage public et domestique

Il faut souligner que le thème de l'efficacité énergétique suscite un intérêt croissant au Maroc et que cette tendance va encore se renforcer sous l'effet de la croissance démographique et du développement économique attendus.

Le pays relève ce défi, mais il n'en est qu'à ses débuts dans ce domaine.

Cela signifie en même temps un potentiel particulièrement important pour les bureaux d'études et conseillers en efficacité énergétique et pour la formation à ces professions.

Énergies fossiles



Comme nous l'avons déjà vu, les énergies fossiles traditionnelles continueront à moyen terme à jouer un rôle important dans le mix énergétique marocain, surtout dans un contexte d'augmentation permanente de la consommation d'électricité.

Cela se manifeste par l'installation de capacités supplémentaires (à partir de 2015):

- Centrales électriques au gaz naturel liquéfié (GNL) à Jorf Lasfar
 (2 x 600 MW) et sur un site restant à déterminer (2 x 600 MW)
- Centrale thermique au charbon à Safi (2 x 693 MW)
- Extension de la centrale thermique au charbon de Jerada (de 165 à 515 MW

Dans le domaine des énergies fossiles, le Maroc met, depuis environ 2005, davantage l'accent sur le gaz naturel et a mis en place des capacités correspondantes. Le pays intensifie également l'exploitation des faibles réserves de pétrole et de gaz naturel dont il dispose. Un débat est en cours sur l'exploitation d'importants gisements de gaz de schiste. Le Maroc entend ainsi réduire les importations d'énergies fossiles, qui restent inévitables à moyen terme. Il faut toutefois souligner que le Maroc investit beaucoup plus dans le développement des énergies renouvelables, dont la part dans le mix énergétique continuera à augmenter sensiblement au cours des prochaines années et qui sont appelées à se substituer aux énergies fossiles.

Formes d'investissement / financements

Les investissements dans la construction de centrales prennent essentiellement la forme de partenariats public-privé, auxquels participe toujours l'une des agences publiques de l'énergie (en règle générale, l'ONEE ou la MASEN). Il existe également des investissements uniquement publics (généralement par l'intermédiaire de l'ONEE) ou uniquement privés. Ces derniers ont été rendus possibles par la loi 13-09. Du côté marocain, les ressources financières utilisées proviennent du budget ordinaire, du Fonds Hassan II pour le développement économique et social, du Fonds pour l'efficacité énergétique (FEE), du Fonds pour le développement énergétique, du Fonds en énergies renouvelables (FER), de la SIE et de ressources propres de l'ONEE. Le Maroc reçoit un soutien financier d'un certain

nombre d'institutions et de pays, dont la Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW) (avec, entre autres, des fonds du ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement, du ministère fédéral allemand de l'Environnement, de la Protection de la nature, de la Construction et de la Sûreté nucléaire, de l'Initiative internationale pour la protection du climat (Internationale Klimaschutzinitiative, IKI), de l'Initiative allemande « Technologie et climat » (Deutsche Klima- und Technologieinitiative, DKTI)), la Commission européenne, la Banque européenne d'investissement, l'Agence française de développement AfD, le Clean Technology Fund, la Banque africaine de développement, l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis.

Transfert de technologie et création d'une industrie marocaine des énergies renouvelables

Outre l'objectif proprement dit, la production d'électricité, les projets publics dans l'éolien et le solaire devraient aussi contribuer à la création et au renforcement d'une industrie éolienne et solaire nationale, dans l'esprit de la politique industrielle marocaine de transfert de technologie et de développement d'industries de pointe tournées vers l'avenir. Les consortiums privés retenus lors des appels d'offres doivent donc s'attendre à ce que les entreprises marocaines soient de

plus en plus souvent associées aux projets (exigences de contenu local).



Acteurs importants pour l'entrée sur le marché et informations complémentaires

	Organisations allemandes au Maroc			
Organisation	Brève description	Informations et assistance	Informations/contact	
Ambassade d'Allemagne à Rabat Représentation diplomatique de la République fédérale au Maroc	L'ambassade souhaite expressément un dialogue et des échanges avec les entreprises allemandes. L'interlocuteur de première intention est le conseiller aux affaires économiques.	Informations sur les évolutions économiques, politiques et sociétales actuelles Interlocuteur pour les questions de politique économique	www.rabat.diplo.de	
AHK Chambre allemande de commerce et d'industrie au Maroc	L'AHK, qui dispose d'un vaste réseau et d'une longue expérience au Maroc, est le premier interlocuteur sur place pour les entreprises allemandes. Elle remplit en outre des missions dans le cadre du partenariat énergétique maroco-allemand.	Complément d'informations sur le marché Appui à la création d'entreprises au Maroc Mise en relation Aide au recrutement d'experts	marokko.ahk.de	
GIZ Deutsche Gesellschaft für internationale Zusammenarbeit GmbH Bureau de la GIZ au Maroc	La GIZ intervient au Maroc au travers d'un certain nombre de projets dans l'énergie ou dans des secteurs voisins. Elle remplit notamment les missions du secrétariat du partenariat énergétique maroco-allemand.	> Informations sur le secteur de l'énergie et mise en relation > Aide au recrutement d'experts / recommandations > Partenariats publicprivé (PPP intégrés et DeveloPPP) dans lesquels la GIZ assure le volet « public » et réalise avec vous en tant qu'entreprise des projets communs	www.giz.de/de/ weltweit/340.html	
KfW - Entwicklungsbank Bureau de la KfW au Maroc	La banque de développement KfW intervient depuis une vingtaine d'années au Maroc et finance actuellement - avec d'autres organisations - des projets majeurs dans le domaine des énergies renou- velables, avec un portefeuille d'environ 2 milliards d'euros.	> Informations sur le secteur de l'énergie et mise en relation	kfw.rabat@kfw.de	

Orgar	Organisations allemandes connaissant le marché marocain de l'énergie, mais non présentes au Maroc			
Organisation	Brève description	Informations et assistance	Informations/contact	
GTAI Germany Trade & Invest GmbH	La GTAI, société de promotion économique de l'Allemagne à l'étranger, n'est pas présente au Maroc, mais elle suit avec attention l'actualité et les évolutions en cours au Maroc depuis son siège de Bonn. Elle est en outre en échange permanent avec l'AHK de Casablanca.	Complément d'informations générales sur le marché et le secteur de l'énergie Publication d'appels d'offres privés et publics au Maroc sur le site internet de la GTAI	www.gtai.de/GTAI/ Navigation/DE/ Trade/Weltkarte/ Afrika/marokko.html	
DENA Deutsche Energieagentur	La DENA dispose d'une expertise sur le marché marocain de l'énergie.	> Complément d'informations sur le marché et analyses sur le secteur marocain de l'énergie	www.dena.de	



Les	acteurs marocains du secteu	Les acteurs marocains du secteur de l'énergie : ministères concernés			
Ministère	Brève description	Informations et assistance	Informations/contact		
MEMEE Ministère de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement	En tant que ministère compétent, le MEMEE pose naturellement le cadre juridique du secteur, applique concrètement la stratégie nationale et exerce la tutelle sur un certain nombre d'administrations et d'institutions subordonnées.	 Informations sur le cadre général (juridique) dans le secteur de l'énergie Informations sur l'orientation stratégique du pays dans les secteurs de l'énergie et de l'environnement Communiqués officiels 	www.mem.gov.ma		
MEF Ministère de l'Économie et des Finances	Le ministère des Finances publie régulièrement les derniers chiffres et indicateurs sur la situation économique et budgétaire du Maroc, des données qui sont également importantes pour le secteur de l'énergie. Il est en outre l'interlocuteur pour les questions fiscales et douanières et responsable du Fonds Hassan II pour le développement économique et social.	Informations sur les indicateurs économiques et budgétaires nationaux Informations sur le cadre juridique fiscal et douanier	www.finances.gov.ma		
MCI Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Économie numérique	Le ministère et les administrations subordonnées sont notamment responsables de la mise en œuvre de deux programmes ambitieux, le plan d'émergence industrielle et le plan d'accélération industrielle, ainsi que de la création de parcs industriels.	> Informations sur le secteur industriel et les stratégies industrielles nationales	www.mcinet.gov.ma		
MAPM Ministère de l'Agriculture et de la Pêche maritime	Le ministère de l'Agriculture est responsable de la conception et de la mise en œuvre des stratégies nationales pour le secteur agricole (en premier lieu, le plan Maroc Vert). Il est donc l'interlocuteur pour les solutions énergétiques dans l'agriculture.	> Informations sur le secteur agricole et les stratégies agricoles nationales	www.agriculture.gov.ma		

Les acteu	rs marocains du secteur de l'	énergie : agences, instituts e	t associations
Organisation	Brève description	Informations et assistance	Informations/contact
ONEE Office National de l'Électricité et de l'Eau Potable	L'ONEE est le principal acteur du marché marocain de l'électricité. Il est propriétaire du réseau, producteur d'électricité, achète de l'électricité à des producteurs privés marocains, importe de l'électricité et assure la distribution (lui-même et par le biais de tiers privés et publics).	Statistiques actuelles sur le marché et la consommation Informations sur les appels d'offres en cours (notamment pour la construction de centrales et le développement des réseaux) Informations et autorisations pour l'injection d'électricité sur le réseau Octroi d'autorisations pour les installations de production soumises à autorisation	www.one.org.ma
FENELEC Fédération Nationale de l'Électricité, de l'Électronique et des Énergies Renouvelables	La FENELEC, créée en 1997, est une fédération nationale regroupant les professionnels des secteurs de l'électricité, de l'électronique et des énergies renouvelables. Elle est actuellement le porte-parole de cinq associations, dont l'AMISOLE, et couvre ainsi la quasi-totalité du secteur.	 Informations complémentaires sur les branches d'activité et les marchés Mise en relation avec des interlocuteurs et des contacts 	www.fenelec.com
AMISOLE Association Marocaine des Industries Solaires et Éoliennes	L'AMISOLE, dont la création remonte à 1987, a une activité de lobbying et de communication, organise des foires et des salons, finance la création de clusters, réalise des études de marché et met les acteurs en relation. Elle gère également trois centres de formation aux énergies renouvelables. L'AMISOLE compte environ 70 membres.	> Études de marché et prestations d'informatique décisionnelle > Mise en relation	Résidence Mervet, 4 rue de la Bastille, Casablanca, Maroc Tél. : +212522949182
Cluster Solaire Association des acteurs du secteur solaire	Le Cluster Solaire représente 260 entreprises. En plus de son activité d'association classique, il appuie notamment la mise en relation d'acteurs en vue de la création de partenariats ou de coentreprises entre des entreprises marocaines et étrangères (principalement espagnoles, françaises et allemandes).	 Mise en relation d'entre-prises marocaines et étrangères Cofinancements de petit volume, en particulier pour des démonstrations technologiques / présentations Informations sur le secteur solaire marocain Mise en relation 	www.clustersolaire.ma

Les acteui	rs marocains du secteur de l'ér	nergie : agences, instituts e	t associations
Organisation	Brève description	Informations et assistance	Informations/contact
Cluster EMC Efficacité Énergétique des Matériaux de Construction	Le Cluster EMC, créé en 2013 et soutenu par le ministère de l'Industrie, réunit des entreprises, des architectes, des bureaux d'études, des universités, des fondations, des médias et d'autres experts qui font ensemble la promotion d'approches, de solutions et de projets innovants dans le domaine de l'efficacité énergétique des bâtiments.	> Accompagnement/appui des membres lors de leurs projets > Réalisation d'études > Information sur les normes dans le secteur de la construction > Renforcement des capacités / formations	www.clusteremc.org
MASEN Moroccan Agency for Sustainable Energy	Développement de projets au niveau technique, économique et financier, coordination des activités dans le secteur des énergies renouvelables. Jusqu'à présent, la MASEN a été uniquement responsable d'implémenter le plan solaire national, désormais elle est chargée de mettre en œuvre les objectifs ENR dans toutes les technologies.	> Informations sur le plan solaire marocain, l'état de sa mise en œuvre et son développement > Informations sur les appels d'offres en cours (notamment pour la construction de centrales) > Mise en relation avec des interlocuteurs et des contacts	www.masen.ma
AMEE Agence Maro- caine pour l'Efficacité Ener- gétique	Fondé en 2010, l'ancienne ADEREE a été renommé AMEE en 2016 dans le cadre d'une vaste restructuration institutionnelle. Elle est désormais responsable de tous les projets dans le secteur de l'efficacité énergétique, comme par exemple l'implémentation d'une stratégie nationale de l'efficacité solaire ou encore l'actualisation de l'Atlas éolien et solaire.	> Informations sur les réglementations et les stratégies, actuelles et prévues, dans le domaine de l'efficacité énergétique > Informations sur les sites identifiés comme pouvant accueillir des centrales éoliennes et solaires > Mise en relation avec des interlocuteurs et des contacts	www.aderee.ma
IRESEN Institut de Recherche en Énergie Solaire et Énergies Nouvelles	Créé en 2011, l'IRESEN est chargé d'identifier des thèmes et des projets dans les domaines des énergies renouvelables et de l'effi- cacité énergétique. Outre la réalisation et le financement de projets de recherche et de développement, il a par ailleurs pour mission d'assurer la diffusion des résultats et leur valorisation économique par les entreprises.	> Informations complémentaires sur les énergies renouvelables et le secteur de l'efficacité énergétique > Appels d'offres pour de petites unités de production jusqu'à environ 50 kW (surtout PV) > Mise en relation avec des interlocuteurs et des contacts	www.iresen.org

Les acteurs marocains du secteur de l'énergie : agences, instituts et associations				
Organisation	Brève description	Informations et assistance	Informations/contact	
ADA Agence pour le Développement Agricole	Créée en 2009, l'ADA est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de volets importants de la stratégie pour le secteur agricole (entre autres, installations d'irrigation, systèmes de stockage et de réfrigération, promotion des investissements, partenariats avec des investisseurs).	> Informations complémentaires sur le secteur agricole > Informations sur les possibilités d'investissement et mise en relation	ada.gov.ma	
AMDI Agence Marocaine de Développement des Investissements (Invest in Morocco)	Cette agence, l'homologue marocain de la GTAI, est un interlocuteur classique des investisseurs étrangers et propose une gamme de services courants. Elle a des bureaux à Francfort, Paris, Rome, Madrid et Rabat.	> Informations complémentaires sur les conditions d'investissement et sur les possibilités d'aide au Maroc > Synthèses sur les secteurs et le marché > Mise en relation	> amdi.frankfurt@ invest.gov.ma > amdi.paris@ invest.gov.ma > amdi.roma@ invest.gov.ma > amdi.madrid@ invest.gov.ma > info@invest.gov.ma	

Expositions importantes au Maroc					
Nom	Brève description	Informations/Contact			
Solaire Expo	Salon de l'énergie solaire et de l'efficacité énergétique	solaireexpomaroc.com			
POLLUTEC	Salon des équipements, des technologies et des services de l'environnement	www.pollutec-maroc.com			
Photovoltaica	Salon du photovoltaïque	www.photovoltaica.ma			
SIAM	Salon de l'agriculture	www.salon-agriculture.ma			

Aperçu des aspects généraux d'ordre juridique et formel

Généralités

Pour obtenir des informations détaillées sur les questions juridiques et formelles importantes dans le cadre d'un engagement économique au Maroc, contactez les institutions spécialisées (AHK, GTAI et AMDI), qui proposent également aux entreprises intéressées un accompagnement et un soutien concrets sur ces questions. Nous n'abordons ici, et de manière succincte, qu'un petit nombre d'aspects intéressants. Le système juridique marocain ressemble beaucoup au système français. Cela vaut aussi pour le droit commercial et le droit civil. Le contexte marocain est - particulièrement si on le compare aux autres pays de la région - très favorable aux investisseurs.



Création d'entreprises

Outre l'établissement d'une représentation ou d'une succursale, les entreprises étrangères peuvent surtout envisager la création d'une société de droit marocain, avec deux formes possibles:

- la société à responsabilité limitée (S.A.R.L.), (proche de la « GmbH » allemande), ou
- la société anonyme (S.A.), (proche de la « Aktiengesellschaft » allemande).

Pour la S.A.R.L., il n'y a pas de capital social minimum et il en existe une forme à associé unique.

La S.A. et la S.A.R.L. peuvent être détenues à 100 % par des associés étrangers. Les frais et les formalités de création sont relativement peu importants et la procédure est assez simple. En règle générale, il est conseillé, et parfois nécessaire, d'avoir recours aux services d'un avocat ou d'un notaire.

Les étrangers peuvent également se porter acquéreurs de terrains et de biens immobiliers (à quelques exceptions près, en particulier les terres agricoles).



Aides

L'État marocain encourage les investissements de diverses manières. Dans une optique de réduction du déficit du commerce extérieur, les activités exportatrices, par exemple, bénéficient entre autres pendant plusieurs années d'exonérations et d'allègements fiscaux, ainsi que de facilités particulières et d'exemptions des droits de douane dans les zones franches. Des avantages sont également accordés, notamment aux investissements en dehors des grands centres économiques ou dans certains secteurs d'activité. Il existe en outre un certain nombre de possibilités d'aide financière pour les projets dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (chapitre suivant).

Impôts et sortie de devises

Les sociétés de capitaux sont **soumises à l'impôt sur les sociétés** mais, comme nous l'avons déjà vu, il existe un certain nombre d'allègements ou d'exonérations. Outre la **taxe**

sur la valeur ajoutée, qui est en fin de compte répercutée sur le consommateur, deux impôts communaux sont perçus sur les terrains, les biens immobiliers ainsi que sur les équipements et les installations des entreprises. Il existe depuis 1974 une convention relative à la double imposition entre l'Allemagne et le Maroc. Le Royaume est très libéral en ce qui concerne les transferts internationaux de devises : les bénéfices issus d'investissements au Maroc peuvent être transférés à l'étranger sans restriction - même en cas de fin / de liquidation des investissements, ce dernier cas devant toutefois faire l'objet d'une demande auprès de l'Office des changes.

Main-d'œuvre

Il existe au Maroc un salaire minimum de 13,46 dirhams (env. 1,24 euro) de l'heure, qui ne s'applique pas à l'agriculture. La durée hebdomadaire du travail est de 44 heures dans pratiquement tous les secteurs d'activité. L'employeur et le salarié paient chacun leur part de cotisations sociales. Il est possible de conclure des contrats de travail à durée indéterminée ou à durée déterminée et de convenir d'une période d'essai courte. Les entreprises ne doivent pas se laisser leurrer par le faible salaire minimum: les spécialistes très qualifiés et expérimentés exigent parfois les mêmes salaires que leurs collègues européens. L'AHK, les consultants indépendants ou les associations du secteur, comme le Cluster Solaire, peuvent aider les entreprises dans la recherche de spécialistes.

Possibilités d'aides et de financement

Outre le financement classique des PME de droit marocain par des banques marocaines, (p. ex. par la Banque Centrale Populaire / Chaabi International Bank Offshore ou la BMCE, qui a reçu tout récemment, en décembre 2015, une ligne de crédit de 100 millions d'euros

de la part de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), précisément à cet effet), il existe toute une série de mécanismes intéressants qui peuvent permettre la réalisation de projets et amortir les risques financiers:

Mécanismes de financement intéressants pour les entreprises internationales				
Organisation	Brève description	Informations et assistance	Contact	
MORSEFF Morocco Sustainable Energy Financing Facility Ligne marocaine de financement de l'énergie durable	Mis en place en 2015, MorSEFF est un mécanisme de financement destiné aux projets dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. Doté d'un volume de 80 millions d'euros, il est réservé aux entreprises de droit marocain. MorSEFF a été élaboré et instauré principalement par la BERD, la Banque européenne d'investissement (BEI), la KfW et l'Agence française de développement (AFD). Vous trouverez des informations détaillées sur les critères et les conditions de financement sur le site internet de MorSEFF.	> Financements pouvant aller jusqu'à 100 % du montant de l'investissement, avec des conditions et plafonds différents selon la taille, la complexité, la technologie et la forme de financement du projet. > Subvention comprise entre 10 et 15 % du volume de financement accordée au titre de la facilité d'investissement de l'UE dans le cadre de la politique de voisinage > Conseil gratuit aux projets (entre autres, analyse, mise en œuvre, évaluation, etc.) par des consultants spécialisés > Distribution par des banques marocaines participantes	www.morseff.com	

Mécanismes de financement intéressants pour les entreprises internationales							
Organisation	Brève description	Informations et assistance	Contact				
SIE Société d'Investissements Énergétiques	La SIE a été créée en 2010 pour appuyer et accompagner financièrement la mise en œuvre des stratégies marocaines dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. Elle couvre ses coûts et se concentre sur des projets de taille moyenne et grande. La SIE met l'accent sur le soutien à des investissements pionniers dans des segments de marché nouveaux ou encore inexploités, que les entreprises ne peuvent pas mettre en valeur seules. Elle finance ainsi en fin de compte l'élaboration de nouveaux modèles d'activité.	 > Financement de projets à partir d'un volume d'environ 250 000 euros, l'apport de l'entreprise pouvant être nettement inférieur > Conseil et codéveloppement de projets > Établissement de contacts avec des acteurs nationaux et internationaux importants du secteur de l'énergie et des finances > Inscription dans la banque de données de la SIE en vue de la participation aux appels à manifestation d'intérêt > Informations sur les appels d'offres de la SIE dans le domaine des prestations de sociétés d'études et de conseil 	www.siem.ma				
DEG Deutsche Investitions- und Entwicklungsge- sellschaft (Teil der KfW Bankengruppe)	La DEG conseille et finance depuis une cinquantaine d'années, au niveau intersectoriel, des investissements et des activités entrepreneuriales dans des pays en développement et émergents. Ses offres sont notamment destinées à des PME allemandes. La DEG tient particulièrement compte des aspects sociaux et environnementaux et oriente son activité en fonction des objectifs et standards internationaux de développement durable. La DEG peut aussi fournir des aides financières dans le respect de certains critères. Vous trouverez un complément d'informations sur les offres et les conditions sur les ite internet de la DEG.	Conseil (y compris les analyses de risques et le développement de projets) Divers produits de financement spécifiquement destinés aux investissements dans les pays en développement et émergents Apport d'expériences et de contacts sur le terrain, appui lors de l'évaluation des partenaires locaux Des aides sont en principe possibles pour financer des études de faisabilité, des projets pilotes et des investissements pionniers.	www.deginvest.de				

Mécanismes de financement intéressants pour les entreprises internationales							
Organisation	Brève description	Informations et assistance	Contact				
EBRD Banque européenne pour la reconstruction et le développement	Créée au lendemain de la chute du « rideau de fer » pour développer le secteur privé en Europe centrale et orientale, la BERD intervient maintenant aussi dans toute une série de pays non européens, et depuis 2012 au Maroc. Elle a pour particularité d'avoir un mandat politique clair axé sur des valeurs, d'avoir notamment comme objectif l'aide aux PME et de s'engager entre autres en faveur de la production d'énergie durable.	> Produits de crédit personnalisés > Cofinancements par participations (minoritaires) > Fourniture de cautionnements > Conseil aux projets et travail en réseau avec des experts et des consultants sur place	www.ebrd.com/de/				
GIZ Bureau au Maroc, sièges à Bonn et Eschborn	Dans le cadre de ses projets, la GIZ propose de manière générale aux entreprises la possibilité de conclure avec elle un PPP, dont elle assure le volet « public ». On distingue les PPP dits « intégrés », qui sont réalisés de façon autonome sur place (p. ex. au Maroc) et les projets develoPPP, qui sont sélectionnés par le siège lors de « concours d'idées ». En fonction de la nature exacte du partenariat, un certain nombre de critères et de conditions doivent être respectés. Des informations détaillées sont disponibles sur le site internet de la GIZ.	Cofinancement (200 000 EUR maximum) de projets. L'entreprise doit prendre en charge au moins 50 % des coûts. Conseil et soutien dès la phase de conception des projets Apport d'expérience et de contacts sur place	www.giz.de/ wirtschaft wirtschaftskooperation @giz.de develoPPP@giz.de				

Perspectives et défis pour les entreprises internationales souhaitant entrer sur le marché marocain

Les priorités de la partie marocaine

Le Maroc a mis résolument le cap sur le développement massif des énergies renouvelables. On peut tabler à moyen terme sur une augmentation continue des capacités de production d'électricité d'origine éolienne et solaire. En outre, les acteurs marocains ont pris conscience des potentiels offerts par l'amélioration de l'efficacité énergétique. Les experts marocains voient, outre une sensibilisation générale de la population, des perspectives prometteuses, surtout dans le secteur du bâtiment et de la construction ainsi que dans un secteur industriel en croissance. En ce qui concerne la **production** d'électricité, la mise en œuvre des stratégies actuelles passe presque exclusivement par de grands projets.

Pour l'efficacité énergétique, en revanche, on mise sur des **solutions décentralisées** (p. ex. aides financières personnalisées accordées à des entreprises industrielles pour la modernisation de leurs installations).

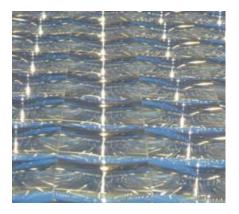
Toutes les actions sont activement encouragées au plus haut niveau de l'État et sont érigées en priorités politiques et économiques absolues.

Potentiels à court et moyen terme pour les entreprises internationales

Le Maroc, base stratégique pour l'ensemble des activités en Afrique

Le **Maroc** intensifie actuellement ses relations économiques avec un certain nombre de pays d'Afrique. L'ONEE suit cette ligne d'action et propose ses services dans le domaine de l'électrification rurale, son expertise et des formations dans les pays d'Afrique subsaharienne. L'**Italie** axe davantage sa politique économique et étrangère sur l'Afrique. Ainsi, l'énergéticien italien Enel projette déjà de construire des capacités renouvelables (solaire, éolien, hydroélectricité et géothermie) totalisant 5 000 MW en Afrique du Sud, en Ouganda, au Kenya, en Tanzanie, en Éthiopie et au Mozambique.

La France entretient traditionnellement avec l'Afrique de l'Ouest des relations économiques et politiques étroites qui se traduisent par la présence de nombreuses entreprises françaises (du secteur énergétique) sur le continent. Les acteurs du monde économique et de secteurs proches interrogés soulignent précisément que **les** entreprises allemandes notamment sont en train de manquer leur entrée sur les marchés africains de l'énergie, qui offrent pour quelques années encore un potentiel énorme et pour ainsi dire encore vierge. Pourtant, les conditions ne pourraient être plus favorables : le Maroc est, avec la Tunisie, le seul pays de la région pouvant servir de point de départ ou de tête de pont pour la prospection des marchés africains. Or, à la différence de la Tunisie, il est possible d'avoir recours aux structures marocaines déjà en place dans des pays africains et de suivre une ligne stratégique claire en matière de politique extérieure et économique, ce qui rend le Maroc particulièrement intéressant. Outre ces structures, les entreprises implantées au Maroc peuvent notamment bénéficier des réseaux et des recommandations de leurs partenaires commerciaux marocains dans les pays d'Afrique subsaharienne. Au plan géographique aussi, le Maroc offre aux entreprises un « tremplin » vers l'Afrique.



Il doit cette position aux bonnes liaisons vers l'Europe par la route et les ferries et à l'excellente desserte aérienne, avec de nombreux vols bon marché proposés par plusieurs compagnies aériennes (les vols directs mettent l'Europe à deux à trois heures environ du Maroc). En ce qui concerne le détachement de personnel, on peut dire que les centres urbains offrent de bonnes conditions de vie. **d'approvisionnement et de travail**, qui sont proches des normes et des habitudes européennes. En même temps, les entreprises présentes au Maroc sont plus proches des marchés africains, et donc des informations et des contacts importants, non seulement géographiquement, mais aussi au plan économique et culturel. La compagnie aérienne publique Royal Air Maroc assure des liaisons de qualité à prix intéressant entre Casablanca et la plupart des centres économiques africains. Le contexte juridique et économique stable complète le profil du Maroc en tant que base de départ pour des activités en Afrique.

Participation à des appels d'offres pour des tranches / composantes de grands projets

Le marché marocain de l'énergie est encore dominé par les grands projets. Lors des appels d'offres publics, les PME n'ont aucune chance de l'emporter, ne serait-ce qu'en raison du volume important des marchés. La situation est différente pour les contrats de sous-traitance : le marché de la centrale CSP de Ouarzazate (NOORo I) a certes été remporté par le consortium ACWA Power, mais des entreprises allemandes ont par exemple décroché environ un tiers des contrats de sous-traitance adjugés par ACWA Power. Siemens AG va, elle aussi, poursuivre son implication très active dans l'éolien, tant au Maroc qu'en Afrique, comme le souligne la construction d'une usine de pales de rotor à Tanger. Ce projet peut avoir des retombées pour les PME.



Prestations d'études et de conseil

Le Maroc poursuit de toutes ses forces le développement de l'énergie éolienne et solaire ainsi que la mise en place de mesures d'amélioration de l'efficacité énergétique. Pourtant, une partie importante des acteurs publics et privés n'est pas encore suffisamment familiarisée avec les normes et technologies actuelles ou ne peut pas encore s'appuyer sur de nombreuses années d'expérience pratique dans ce domaine. Dans ce contexte, les prestations de conseil d'entreprises de conseil et bureaux d'études européens sont bienvenues et très recherchées. La réalisation de projets auxquels participent des institutions internationales exige tout particulièrement le respect de normes de planification très élevées, que les bureaux marocains ne peuvent pas toujours assurer. Les entreprises européennes pourraient notamment intervenir aux niveaux suivants:

- Gestion de projets
- Assurance-qualité de projets (appels d'offres, dimensionnement, réalisation)
- Réalisation d'études pour des institutions publiques et privées
- Évaluations de l'impact sur l'environnement
- Audits énergétiques et conseil en efficacité énergétique
- Planification technique
- Surveillance des travaux
- Actions de formation

Pompes solaires

L'agriculture, un secteur si important pour le Maroc, offre un potentiel énorme pour les pompes solaires. En effet, le secteur agricole est fortement tributaire de l'irrigation et le pays a surtout besoin de solutions décentralisées. La société Bernt Lorentz GmbH & Co. KG par exemple est déjà bien implantée sur ce marché. Par ailleurs, l'État marocain a annoncé en 2013 la mise en œuvre d'un programme de promotion du pompage solaire dans l'agriculture, qui doit subventionner l'achat ou l'installation de 10 000 pompes d'ici à 2020.

La mise en œuvre de ce programme devrait donner un net coup de pouce à la demande dans l'agriculture. Un potentiel existe également dans l'industrie et chez les ménages privés disposant d'un puits.

Chaleur de processus

Les solutions de production de chaleur de processus dans **l'industrie**, **l'agriculture ou l'hôtellerie** constituent un potentiel immédiatement exploitable, même dans les conditions juridiques actuelles.

Production d'électricité photovoltaïque

L'autoproduction d'électricité est déjà, même dans la situation juridique actuelle, une alternative valable pour les entreprises industrielles fortes consommatrices d'électricité. En raison de la tarification pratiquée par l'ONEE, cette solution présente des avantages en matière de coûts, surtout pour les gros consommateurs, ainsi qu'en cas de forte consommation en période de pointe. Dans l'hôtellerie, la production d'électricité photovoltaïque peut également être un facteur important pour l'image de marque.

Éclairage public énergétiquement efficace

Au Maroc, l'éclairage public est de la responsabilité des **communes**, lesquelles consacrent une part importante de leur budget à ces frais d'électricité. Elles sont donc très intéressées par des solutions énergétiquement efficaces.

Les premières actions de rénovation de l'éclairage ont déjà été réalisées dans le cadre de projets financés par la SIE.

Solutions de réfrigération dans l'agriculture

Les solutions de réfrigération pour le stockage de produits agricoles constituent un potentiel au même titre que l'irrigation et le pompage.

Les défis pour les entreprises internationales

Malgré tous les potentiels que le Maroc offre dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, les entreprises internationales ont quelques obstacles spécifiques à surmonter.

Il y a d'abord la barrière de la langue : de simples connaissances en anglais ne suffisent pas pour entrer sur ce marché. Même si l'anglais progresse dans certains domaines, le français est la langue des affaires et il est indispensable de le maîtriser. La culture marocaine et la façon de faire des affaires sont parfois très différentes des usages européens. Ainsi, les rencontres et les relations personnelles sont très importantes, ce qui exige de fréquents séjours sur place. En outre, on ne pose pas forcément les bases de décisions très importantes lors d'une réunion officielle, mais souvent au café ou au restaurant.

Autres obstacles cités par les experts interrogés:

- l'absence d'expérience locale dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique: globalement, ces thèmes sont nouveaux pour le Maroc et un travail de base important reste à faire;
- la place prépondérante encore accordée aux grands projets, dont les PME ne profitent que de façon limitée ou indirecte;
- la législation, qui exclut encore l'accès au réseau basse tension pour les producteurs d'électricité privés, tient les entreprises européennes à l'écart d'un marché très intéressant;
- l'automatisation encore embryonnaire de l'administration publique et le manque d'orientation et de transparence;
- le dépôt, généralement obligatoire, de cautionnements, même pour la participation à des appels d'offres publics de très petit volume.

Estimations et recommandations pratiques

Vous trouverez ci-dessous quelques recommandations pratiques formulées par des experts allemands et marocains à l'attention des entreprises intéressées par un engagement au Maroc.

- » Il est temps de se positionner (sur place) en prévision des évolutions prochaines des marchés africain et marocain de l'énergie. Comme nous l'avons dit plus haut, ces marchés sont en passe d'être occupés. Pour réussir son entrée sur le marché, il faut s'y prendre à l'avance et il convient donc, dès maintenant, de poser les bases et de mettre en place les structures et réseaux nécessaires.
- » Rien ne peut remplacer la présence régulière sur le terrain et les contacts personnels. Partez du principe que vos concurrents sont plus susceptibles de prendre un avion pour le Maroc que d'envoyer des courriels à leurs clients et à leurs partenaires commerciaux marocains. La culture marocaine (des affaires) fait une large part aux relations. Plus vous serez présent sur place, plus vous aurez de chances de nouer des contacts importants et d'obtenir des informations indispensables. L'idéal est de détacher un collaborateur en permanence sur place. Si ce n'est pas envisageable, vos collaborateurs devraient se rendre le plus souvent possible au Maroc et même y faire de temps en temps des séjours de plus longue durée.

- » Une entrée réussie sur le marché marocain prend un peu de temps. N'espérez pas de résultats rapides, mais attendez-vous plutôt à devoir investir du temps et de l'énergie, surtout au début. Il est particulièrement important de créer et d'entretenir des relations personnelles et des réseaux.
- » Travaillez en réseau! Si vous n'avez pas les capacités nécessaires ou ne pouvez pas les mobiliser, les associations de l'industrie marocaine devraient être l'un de vos premiers interlocuteurs. Ainsi, le Cluster Solaire et le Cluster EMC peuvent également vous offrir un service de mise en réseau. Par ailleurs, vous pouvez tout à fait vous faire représenter sur le marché marocain par votre revendeur français ou votre succursale française. Cette façon de procéder a déjà donné de bons résultats en raison de la grande proximité culturelle et économique entre la France et le Maroc. Si vous envisagez un engagement stratégique durable au Maroc (et en Afrique), il est préférable à long terme de mettre en place vos propres capacités.

- » Contactez des institutions financières comme MorSEFF, des banques locales privées ou la SIE, et faites-y enregistrer votre entreprise et faites-la inscrire dans les banques de données concernées. Cela augmentera votre visibilité et vos chances d'être remarqué par les acteurs marocains, tout en vous tenant au courant des évolutions actuelles. Si vous prévoyez une visite au Maroc, contactez également les instances de la coopération (p. ex. la GIZ et l'AHK pour la coopération allemande).
- » Tous les experts interrogés indiquent que le marché marocain est encore trop réduit pour justifier la mise en place de capacités de production en propre. Cette approche pourrait toutefois être rentable pour l'ensemble du marché africain et s'avérer être une option valable.
- "Utilisez l'argument des coûts sur l'ensemble du cycle de vie! Comme nous l'avons déjà indiqué, les produits européens sont relativement chers à l'achat pour les clients marocains. Les experts recommandent donc de leur présenter un calcul des coûts sur l'ensemble du cycle de vie et de leur expliquer dans le détail pourquoi l'investissement est rentable bien que le produit soit certes plus cher à l'achat.

» De l'avis d'un certain nombre d'experts, les offres soumises par des entreprises européennes (p. ex. en réponse à des appels d'offres) semblent plus complexes et plus chères que celles de la concurrence sur le marché marocain. Elles contiennent parfois des prestations qui ne sont pas encore nécessaires ou n'ont pas été demandées par le client et sont absentes des offres concurrentes, lesquelles paraissent donc particulièrement intéressantes. Il est par conséquent conseillé de réduire fortement la complexité des offres écrites et de s'en tenir (et de limiter les coûts) à ce qui est demandé dans l'appel d'offres. En contrepartie, il convient de bien mettre en valeur les arguments de vente. Il est conseillé d'attendre pour proposer des prestations supplémentaires.

- » Les experts conseillent également de mettre en place des structures d'aprèsvente tenues par du personnel sur place ou au travers de partenaires de coopération. Vous en tirerez non seulement les avantages nécessaires en matière de coûts, vous répondrez également à un besoin important des clients marocains, la proximité, en vous rapprochant d'eux, et vous pourrez réagir rapidement et avec beaucoup de souplesse à leurs attentes. Si vous devez faire venir des collaborateurs en avion au Maroc pour des opérations de maintenance et d'assistance, vous serez beaucoup plus cher et moins réactif que vos concurrents. En outre, la partie marocaine se plaint d'obstacles linguistiques trop importants lors des opérations de maintenance et d'assistance effectuées par du personnel venu d'Allemagne.
- » Cela peut sembler banal et évident, mais, dans la pratique, ça ne l'est pas : vos brochures d'information et vos sites internet doivent être aussi en français! Au Maroc, les informations en anglais ne vous ouvriront dans le meilleur des cas qu'un tout petit cercle de clients et de partenaires.
- » Pour prendre pied sur le marché marocain, jouez aussi la carte des réseaux sociaux, surtout LinkedIn, Facebook et Twitter. Ici aussi, le mot d'ordre est : « En français, s'il vous plaît! »



Bibliographie et références

Rapports, analyses, brochures, benchmarks et autres informations sectorielles d'institutions d'intérêt particulier

ADEREE

- Stratégie Nationale d'Efficacité Énergétique à l'horizon 2030
- http://www.aderee.ma/index.php/ fr/ et pages de niveau inférieur, site consulté le 08/11/2016

Afrika-Verein der deutschen Wirtschaft

 Marktchancen in Afrika 2015
 Potentiale für den deutschen Mittelstand

AMISOLE

 Renewable Energy – Development Dynamic in Morocco (2014)

Banque africaine de développement

 Country Strategy Paper (2012-2016) & 2014 Country Portfolio Performance Review

Banque mondiale

Doing Business 2015

Bloomberg New Energy Finance

 Berlin Energy Transition Dialogue Presentation (2016)

Centre régional d'investissement Casablanca

Let's invest in Casablanca

Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc

L'énergie solaire au Maroc (2014)

Germany Trade and Invest

 http://www.gtai.de/GTAI/ Navigation/DE/Trade/Weltkarte/ Afrika/marokko.html et pages de niveau inférieur, site consulté le 08/11/2016

Invest in Morocco

- Energy sector presentation
- http://www.invest.gov. ma/?Id=1&lang=fr et pages de niveau inférieur, site consulté le 08/11/2016

MASEN

 http://www.masen.ma et pages de niveau inférieur, site consulté le 08/11/2016

Ministère de l'Économie et des Finances

- Relations Maroc-Afrique : L'ambition d'une nouvelle frontière (2015)
- http://www.finances.gov.ma/fr/ sitepages/home.aspx et pages de niveau inférieur, site consulté le 08/11/2016

Ministère de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement – Direction Generale des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique (DEREE)

- Efficacité Énergétique : Pilier de la stratégie nationale (2012)
- Énergie au Maroc Atouts et Opportunités (2010)
- Stratégie des énergies renouvelables pour l'autoconsommation dans le secteur de l'industrie (2014)
- http://www.mem.gov.ma/
 SitePages/Default.aspx et pages de niveau inférieur, site consulté le 08/11/2016

Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Économie Numérique

 http://www.mcinet.gov. ma/~mcinetgov/fr et pages de niveau inférieur, site consulté le 08/11/2016

Nations unies

Guide de l'Investissement au Maroc
 Opportunités et conditions (2010)

Office des Changes

 Les exportations du Maroc vers l'Afrique (2014)

Office National de l'Électricité et de l'Eau potable (ONEE)

- Brochure institutionnelle (septembre 2015)
- Centrale à cycle combiné de Tahaddart
- Chiffres Clés 2014
- Le Maroc Pays des Énergies Renouvelables (Composante Éolienne)
- http://www.one.org.ma et pages de niveau inférieur, site consulté le 08/11/2016

Programme des Nations unies pour le Développement

 Indice de développement humain 2014

Société d'Investissements Énergétiques (SIE)

 www.siem.ma et pages de niveau inférieur, site consulté le 08/11/2016

Institutions contactées (entretiens avec des experts)

- Ambassade d'Allemagne à Rabat
- Bureau de la banque de développement Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW) au Maroc, Rabat
- Bureau de la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH à Rabat
- Chambre allemande de commerce et d'industrie au Maroc, Casablanca
- Cluster Solaire
- EUROSOL Energy Maroc SARL
- Generizon SARL
- Growing Markets SARL
- MASEN
- Ministère fédéral de l'Économie et de l'Énergie, Berlin
- Société d'Investissements Énergétiques (SIE)

Sites internet d'autres entreprises, institutions et médias

et pages de niveau inférieur, sites consultés pendant la période du 20/11 au 08/12/2015

- http://acwapower.com/project/noor-1-cspipp/
- http://ada.gov.ma
- http://cleantechnica.com/2015/05/29/ acwa-power-secures-2-billion-morocco-cspprojects/
- http://lnt.ma/blog/afifa-dassouli/electriciteonee-satisfaire-demande-au-moindre-cout/
- http://marokko.ahk.de
- http://photovoltaica.ma
- http://solaireexpomaroc.com
- http://www.africanbusinessjournal. info/index.php?option=com_ content&view=article&id=1104:ocp-enafrique-un-acteur-industriel-engage-pourune-agriculture-performante-et-durable-&catid=38:green-business&Itemid=399
- http://www.afronline.org/?p=40002
- http://www.agriculture.gov.ma
- http://www.clustersolaire.ma
- http://www.deginvest.de
- http://www.dena.de
- http://www.ebrd.com
- http://www.euroinvestor.fr/ actualites/2015/10/26/maroc-telecomresultats-consolides-des-neuf-premiers-mois-2015-changement-de-format/13243522
- http://www.fenelec.com
- http://www.financialafrik.com/2015/06/17/ ocp-un-leader-mondial-engage-sur-lafrique/
- http://www.huffpostmaghreb.
 com/2015/11/30/maroc-cop-21-discours-mohammed-vi-afrique-continent-avenir-panete n 8680718.html

- http://www.iresen.org/fr/index.html
- http://www.leseco.ma/maroc/30943-senegalun-projet-de-raccordement-electriqueremporte-par-l-onee.html
- http://www.massolia.com/energie-2/ energie-au-maroc-37-milliards-de-dollarsdopportunites-dinvestissement-dici-a-2025/
- http://www.morseff.com/fr/
- http://www.pollutec-maroc.com
- http://www.rabat.diplo.de
- http://www.royalairmaroc.com/ma-fr
- http://www.salon-agriculture.ma
- http://www.siem.ma
- http://www.sifac.ma
- http://www.usinenouvelle.com/article/ comment-le-maroc-s-affiche-a-la-cop21.
 N366461
- http://www.usinenouvelle.com/article/marocce-qu-il-faut-savoir-sur-la-mise-en-place-destrois-instituts-de-formation-aux-energiesrenouvelables.N352273
- http://www.usinenouvelle.com/article/maroctelecom-a-pris-possession-de-six-filialesafricaines-d-etisalat.N310145
- http://www.worldbulletin.net/ economy/159556/italian-enel-to-invest-inrenewable-energy-for-africa
- http://www.yabiladi.com/articles/details/5563/ nouveau-contrat-pour-l-one-senegal.html
- https://www.giz.de/de/weltweit/340.html
- https://www.giz.de/wirtschaft/de/html/ index.html
- https://www.lorentz.de

Publié par : Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH En coopération avec : Martin Reinfeldt, www.reinfeldt-consulting.de Design : Napalm Impression : Xese Photos :

Secrétariat du Partenariat Energétique Maroco-Allemand c/o Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement Rabat, Royaume du Maroc

Ministère fédéral de l'Economie et de l'Energie (BMWi)

Tél: +212 537 77 06 09 Fax: +212 537 77 78 61

© GIZ / KfW

Mandaté par :

Mail: stephane.bourgeois@giz.de k.choukri@mem.gov.ma